

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU PLAN CONJOINT DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS
DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

Tenue à l'Hôtel le Victorin à Victoriaville

Le 29 avril 2025 à 13 h 05

Nombre de personnes présentes : 41

1.- MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Monsieur Yvon Boisvert souhaite la bienvenue à tous à 13 h 05.

Il présente les invités, soit :
Monsieur Martin Dinelle, Stella Jones;
Monsieur Philippe Fredette, Bell Lumber;
Monsieur Vincent Miville, Directeur de la FPFQ.

2.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

***Résolution # 2025-04-29-2770
Ouverture de l'assemblée***

Sur proposition de monsieur Richard Dubé, appuyée de monsieur Pierre Séveigny et de façon unanime, monsieur Boisvert procède à l'ouverture de la réunion à 13 h 05.

3.- LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Ghislain Leblond effectue la lecture de l'avis de convocation.

***Résolution # 2025-04-29-2771
Adoption de l'avis de convocation***

Sur proposition de monsieur Robert Allaire, appuyée de monsieur Richard Dubé et de façon unanime, l'avis de convocation est accepté.

4.- LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

Monsieur Ghislain Leblond demande à l'assemblée si elle veut une lecture détaillée des procédures d'assemblée.

***Résolution # 2025-04-29-2772
Lecture des procédures d'assemblée***

Sur proposition de monsieur Paul-Émile Lupien, secondée de monsieur Gabriel Beaudoin et de façon unanime, les procédures d'assemblée sont acceptées sans lecture.

5.- LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Monsieur Leblond fait la lecture du projet d'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue du président
2. Ouverture de la réunion
3. Lecture et adoption de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption des procédures d'assemblée
5. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024
7. Mot du président
8. Adoption du rapport de la mise en marché 2024
9. Adoption du rapport financier 2024
10. Ratification des gestes du conseil d'administration
11. Résolution sur la Municipalité de Sainte-Christine
12. Divers
13. Levée de l'assemblée

Résolution # 2025-04-29-2773 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Norbert Turgeon, appuyée de monsieur Luc Nadeau et de façon unanime, l'ordre du jour est accepté tel que lu en laissant le divers « ouvert ».

6.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 24 AVRIL 2024

Monsieur Leblond demande si les producteurs sont d'accord pour qu'une lecture en diagonale soit effectuée. La réponse est affirmative.

Monsieur Leblond procède à un survol du procès-verbal en titre.

Résolution # 2025-04-29-2774 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024

Sur proposition de monsieur Richard Dubé, appuyée de monsieur Gabriel Beaudoin et de façon unanime, le procès-verbal en titre est accepté, tel que lu.

7.- MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Yvon Boisvert mentionne que le mot du président est à la page 15 du rapport annuel, mais qu'il n'en fera pas la lecture. Il informe les producteurs que l'AGA de la PPFQ sera à Trois-Rivières en mai 2025 et que tous sont les bienvenus.

Il mentionne qu'il a été décidé, afin de diminuer les frais du journal, de fusionner le journal du SPBCQ avec celui de la région de la Mauricie. Il demande également aux producteurs qui désirent recevoir le journal, par courriel, de communiquer avec le Syndicat afin de diminuer les frais de production et d'envoi du journal.

Il remercie les producteurs pour leur aide au niveau de la production de tremble en 93" qui permet au Syndicat d'augmenter la péréquation pour les producteurs et ainsi hausser le prix du tremble.

Enfin, étant donné l'incertitude apportée par le nouveau président des États-Unis, il demande aux producteurs de continuer de couper leur bois, mais de communiquer avec monsieur Leblond au syndicat avant de le faire pour avoir le pouls réel du marché.

8.- ADOPTION DU RAPPORT DE LA MISE EN MARCHÉ 2024

Monsieur Leblond fait la présentation du rapport de mise en marché, tel que présenté, aux pages 16 à 28 du rapport annuel. Monsieur Leblond, par le fait même, en profite pour faire le point sur les différents marchés et répond à plusieurs questions des producteurs sur la mise en marché du bois.

Résolution # 2025-04-29-2775 Adoption du rapport de la mise en marché 2024

Sur proposition de monsieur Serge Nadeau, appuyée de monsieur Robert Allaire et de façon unanime, le rapport de mise en marché 2024 est adopté, tel que présenté.

Un producteur mentionne qu'il serait intéressant d'avoir l'historique du budget de Syndicat du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées.

9.- ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2024

Monsieur Yvon Boisvert invite madame Karine Gravel à venir présenter les états financiers vérifiés du Syndicat en date du 31 décembre 2024.

Madame Gravel présente ceux-ci et quelques questions sont posées.

Résolution # 2025-04-29-2776 Adoption du rapport financier 2024

Sur proposition de monsieur Richard Dubé, appuyée de monsieur Pierre Bouvet et de façon unanime, le rapport financier de 2024 est adopté, tel que présenté.

Monsieur Yvon Boisvert remercie madame Gravel pour sa présentation.

Monsieur Leblond demande à Madame Gravel de présenter brièvement aux producteurs, la différence entre une mission d'audit et une mission d'examen.

Madame Gravel donne les explications sur les principales différences. En résumé, lors d'une mission d'audit, des tests sont faits sur les opérations du Syndicat. Dans le cadre d'une mission d'examen, il s'agit plutôt d'une comparaison des revenus et des dépenses.

Monsieur Boisvert remercie madame Gravel pour les informations transmises.

Monsieur Leblond mentionne qu'actuellement, le syndicat demande une mission d'audit aux vérificateurs. Toutefois, les règlements du Syndicat ne l'exigent pas. De plus, lors d'une rencontre avec la RMAAQ où la présidente de la RMAAQ était présente, cette dernière a expliqué que la RMAAQ avait besoin d'états financiers vérifiés, mais qu'il n'est question à nulle part d'audit des états financiers. Monsieur Leblond ajoute qu'il a vérifié, par la suite, dans la réglementation de la RMAAQ et qu'il a constaté la même chose que les propos de la présidente de la RMAAQ.

Monsieur Leblond explique aux producteurs qu'une mission d'audit a un coût beaucoup plus élevé qu'une mission d'examen. Le coût actuel des vérificateurs est d'environ 11 000 \$, mais, selon les vérifications faites, celui-ci augmentera de façon très importante pour la prochaine année.

Monsieur Leblond mentionne que ce dossier relève de la responsabilité du conseil d'administration, mais que celui-ci voulait avoir l'avis des producteurs.

Une discussion s'entame sur le sujet.

Les producteurs sont unanimement en faveur de faire faire une mission d'examen pour vérifier les états financiers du Syndicat.

10.- RATIFICATION DES GESTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Boisvert demande une résolution pour la ratification des gestes des administrateurs au cours de l'année 2024.

Résolution # 2025-04-29-2777 Ratification des gestes du conseil d'administration

Sur proposition de monsieur Norbert Turgeon, secondée de monsieur Alain Demers et de façon unanime, les gestes du conseil d'administration pour 2024 sont ratifiés.

11.- RÉSOLUTION SUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE

Monsieur Leblond mentionne qu'il a reçu une résolution de producteurs de la municipalité de Sainte-Christine. Il en fait la lecture.

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Christine fait partie de la Montérégie, de la MRC D'Acton et du syndicat local de l'UPA Rivière Noire affilié à l'UPA de la Montérégie;

ATTENDU QUE la MRC D'Acton est sur le territoire de l'Agence Forestière de la Montérégie;

Nous, propriétaires et producteurs forestiers de la Municipalité de Sainte-Christine, demandons au Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec de se retirer de votre syndicat pour adhérer au Syndicat des producteurs de bois du Sud du Québec qui est vraiment notre région d'appartenance.

Résolution # 2025-04-29-2778

Mise à l'étude de la résolution sur la municipalité de Sainte-Christine

Sur proposition de monsieur Paul-Émile Lupien, secondée de monsieur René Fréchette, la résolution est mise à l'étude.

Une très longue discussion s'entame sur la résolution.

Le vote secret est demandé.

Le résultat du vote est le suivant : 18 en faveur de la résolution, 8 contre la résolution. La résolution est acceptée à 69 %.

12.- DIVERS

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

13.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution # 2025-04-29-2779

Levée de la réunion

Sur proposition de monsieur Robert Allaire, appuyée de monsieur Pierre Sévegné, la réunion est levée à 15 h.

Yvon Boisvert
Président

Ghislain Leblond, ing.f.
Secrétaire

Est accepté tel que rédigé

Est accepté tel que modifié